

Marseille, le 15 juillet 2019

## OBJET

### **Proposition de collaboration avec des étudiants de Master 1 de la formation Universitaire Administration des Institutions Culturelles dans le cadre de leurs projets tutorés**

#### **La formation**

La FUP **Administration des Institutions Culturelles** a pour objectif de former en 3 ans (Licence + master 1 et 2) des administrateurs de la culture spécialisés dans la définition et la gestion de projets propres à chaque institution culturelle, en liaison avec son histoire et son environnement socio-économique.

Nous formons des étudiants capables d'accompagner et de piloter des projets dans les secteurs publics et privés (associations, collectivités territoriales, industries culturelles, ...)

La localisation de l'IUP AIC au cœur de la Ville d'Arles présente de nombreux avantages : tout d'abord, celui de bénéficier d'un environnement culturel extrêmement riche dont la réputation mondiale n'est plus à démontrer.

#### **Objectif du projet**

Le projet tutoré fait partie intégrante du programme pédagogique de l'IUPAIC. Il a pour but de placer les étudiants en situation « pré-professionnelle » : les étudiants seront ainsi en mesure de mettre en application leurs acquis universitaires et professionnels et leurs savoir-faire au service d'une organisation en vue d'accomplir un travail de fin d'études abouti.

#### **Type de sujets proposés**

Le travail à réaliser peut être de l'une des natures suivantes : développement d'une manifestation, évolution d'un statut juridique, étude de publics, étude de marché, audit, ...

#### **Enseignements théoriques mobilisables dans les projets**

- Marketing : études de public, études de marché, diagnostic d'entreprise, SWOT
- Droit : Droit du travail, Droit de la culture, Droit de la propriété littéraire et artistique
- Politiques culturelles françaises et européennes
- Fonctionnement des industries culturelles
- Financements culturels français et européens
- Economie de la culture
- Sociologie des pratiques culturelles
- Comptabilité : Bilan, compte de résultat, seuil de rentabilité, budgets prévisionnels, Business plan.
- Gestion de projet
- fonctionnement d'une association
- Communication : Analyse de com, graphisme
- Mise en réseau : Partenariats etc..

#### **Exemples de projets tutorés menés en 2016/17**

*Les Publics de la Fondation Vincent Van Gogh Arles / La communication du festival In Situ à Arles / Le développement de l'offre de l'association MomArles / Le développement du jeune public pour le Festival Suds à Arles / Le développement du festival de musique actuelles ContreChamps / Programmation de la soirée d'inauguration du salon international du patrimoine à Arles / Le développement d'un tiers lieu dans un salon de coiffure / le concept de Saisonnalité avec LUMA / ...*

#### **Organisation pratique**

Chaque équipe de projet, composée en moyenne de 4 ou 5 étudiants, est encadrée par le commanditaire de l'institution/l'association et par 2 enseignants-tuteur de l'IUPAIC.

>> **Serge Amabile** sur les aspects de méthodologie générale et d'outils

>> **Fabrice Denise**, sur les aspects de professionnalisation et de relation avec les partenaires

#### **Temps affecté au projet :**

**Périodes consacrées au projet tutoré (travail en groupe + avec les partenaires + workshop orientés projets)**

- ➔ lundi 30 septembre > vendredi 11 octobre 2019
- ➔ lundi 28 octobre > vendredi 8 novembre 2019
- ➔ Lundi 25 novembre > vendredi 6 décembre 2019
- ➔ Lundi 3 février > vendredi 14 février 2020
- ➔ lundi 2 mars > Vendredi 6 mars 2020

## Calendrier du projet 2019/2020

**Lundi 2 septembre de 14h00 à 19h00** (jour de la rentrée)

>Présentation rapide en amphi de l'ensemble des projets (15 mn de présentation / projet)

**jeudi 5 septembre de 16h00 à 18h30**

> Forum : les partenaires rencontrent les étudiants en configuration ouverte

**Vendredi 13 septembre 2019**

Les projets sont validés par l'équipe pédagogique et les équipes constituées

**26 novembre 2019**

Pré soutenances visant à valider le cadre méthodologique et la stratégie générale

**mi-février 2020**

Remise d'un rapport donnant lieu à une soutenance publique devant jury

**Mars 2020**

départ en stage (4 mois) **avec possibilité de le faire dans la structure moyennant indemnisation**

## Contraintes

1. En proposant un projet, le commanditaire s'engage à en permettre le bon déroulement.
2. Un certain nombre de projets seront soumis au choix des étudiants qui décideront en concertation avec l'équipe pédagogique lesquels sont les plus adaptés à leur apprentissage et à leur projet personnel et professionnel futur.
3. Le fait que le projet soit retenu par les étudiants n'engage pas d'obligation de résultat ni ne suppose un suivi une fois que la soutenance du projet a lieu. Il demeure un travail réalisé dans un cadre de formation ; les étudiants s'y investissent au mieux de leur compétence et des savoir-faire acquis tout au long de leur IUPAIC.
4. Le nom des étudiants ainsi que le logo de l'IUPAIC de l'Université d'Aix-Marseille, site d'Arles, devront figurer sur la réalisation finale.

## Personne à contacter

---

Fabrice DENISE

Professeur Associé à Aix Marseille Université

[fabrice.denise@univ-amu.fr](mailto:fabrice.denise@univ-amu.fr)

## **FICHE PROJET**

A renvoyer à :

### **COMMANDITAIRE**

Nom de l'association / de l'organisme : .....

Domaine d'activité .....

Nom et fonction du tuteur dans l'organisme : .....

Adresse électronique .....

### **L'OBJECTIF, LA DESCRIPTION ET L'ARGUMENTAIRE DU PROJET**

Intitulé de la mission : .....

Description (Si besoin, vous pouvez joindre des annexes) : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....